

Devant la Cour suprême, Général Cyrille Ndayirukiye a décidé de faire face

RFI, 05-01-2016 Burundi : le numéro 2 des putschistes «plaide coupable» Au Burundi, poursuite du procès devant la Cour suprême, qui s'est déroulée à Gitega (centre du pays), où sont détenus des soldats et policiers accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat en mai 2015 au Burundi, alors que la répression des manifestations contre les opposants au 3e mandat du président Pierre Nkurunziza battait son plein. A la barre le général Cyrille Ndayirukiye «plaide coupable». [Photo, de gauche à droite] : L'ex-ministre de la Défense Cyrille Ndayirukiye, les généraux Juvenal Niyungeko et Richard Hagabimana, le commandant Eric Ntahomvukiye, le commissaire de police Zénon Ndabaneze et le capitaine Barnabé Barimbereyimna, arrivent à la Cour suprême de Gitega le 18 décembre 2015.]

A la barre de lundi, plusieurs officiers généraux dont le numéro 2 de cette tentative, le général Cyrille Ndayirukiye, dans une audience très attendue, car c'était la première fois qu'ils allaient être entendus sur le fond. Mais comme la Cour avait refusé ses avocats il y a quelques jours, le général Cyrille Ndayirukiye a rejeté ceux commis d'office par la juridiction, et préfère se défendre seul. Une ligne de défense très offensive. En bon militaire qu'il est et à la carrière irrégulière jusqu'ici, le numéro 2 de la tentative de putsch de mai dernier au Burundi a décidé de faire face. «Je plaide coupable», a-t-il lancé à ses juges. «Je ne pouvais pas rester les bras croisés alors que la police était en train de tuer la population, pendant que le président Pierre Nkurunziza jouait au football et les soldats, dans l'attente d'un déploiement au sein de l'Amisom en Somalie, semblaient indifférents», a-t-il expliqué. L'ancien ministre burundais de la Défense a donc assumé la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai, au plus fort des manifestations contre le 3e mandat de Nkurunziza. «Notre objectif était de faire respecter l'accord de paix d'Arusha et la Constitution du Burundi qui ont été violés», a-t-il martelé. Le général Cyrille Ndayirukiye a par ailleurs dit que lui et ses codétenus refusaient de porter seuls le chapeau. Il a donc demandé, comme il le fait depuis son arrestation, une confrontation avec le ministre de la Défense de l'époque et qui est en fuite, ou encore avec l'actuel chef d'Etat-major général de l'armée, avec qui ils avaient, selon lui, «planifié ensemble le coup d'Etat» avant qu'ils ne changent de camp. Aucune chance, cependant, qu'il soit suivi sur ce terrain par la Cour. Hier soir, les milieux d'opposition louaient son «courage» et sa «dignité» sur les réseaux sociaux. Pour le puissant conseiller présidentiel Willy Nyamitwe, «on ne protège pas un peuple en violant sa souveraineté», a-t-il tweeté.